

## Introduction

« La PROVIDENCE DIVINE m'ayant appelé à une profession qui m'engage à avoir une particulière connoissance des Drogues qui servent à l'usage de la Médecine, je m'y suis appliqué avec tout le soin & la bonne foy que l'on doit attendre d'un homme d'honneur. Il faut avouer que je fus d'abord touché du peu de sincérité qui règne dans un commerce qui est non seulement le plus grand du Royaume, mais encore le plus utile & le plus important à la vie des hommes<sup>1</sup>. »

Dans la préface qu'il consacre en 1694 à son *Histoire générale des drogues*, Pierre Pommet met en relief l'importance revêtue par le commerce d'épicerie-droguerie, présenté comme le « plus grand du Royaume ». Composé d'un grand nombre de produits dont la plupart sont recensés dans ce volumineux ouvrage, ce commerce correspond, à l'époque moderne, à la vente des épices et des produits qui leur sont assimilés. Depuis le Moyen Âge en effet, le mot « épices » renvoie généralement à tous les produits issus du commerce ultramarin<sup>2</sup>. Traditionnellement associé aux commerces de luxe ou de demi-luxe, il connaît, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, une expansion sans précédent, à la faveur du développement du grand commerce international et de l'essor des marchés de consommation<sup>3</sup>.

1. POMET Pierre, *Histoire générale des drogues*, Paris, Loyson et Pillon, 1694, préface.

2. Les produits ultramarins « viennent d'au-delà des mers, de continents éloignés, l'Amérique, l'Afrique, l'Asie, et ont connu un long voyage avant d'être stockés dans les magasins des marchands européens », MARTIN Marguerite et VILLERET Maud (dir.), *La diffusion des produits ultramarins en Europe, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 9.

3. Le luxe se rapporte aux « biens précieux, accessibles seulement à une minorité, et qui ne correspondent à aucune nécessité », ABÉLÈS Marc, *Un ethnologue au pays du luxe*, Paris, Odile Jacob, 2018, p. 27. La notion de luxe « renvoie aux moyens de distinction et appartient aux jeux de démarcation inhérents à toute société [...] ». La distinction passe par la possession d'objets d'origine lointaine qui permet de maintenir l'écart, d'assurer le prestige dans sa propre société », SOUGY Nadège (dir.), *Luxes et internationalisation (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Neufchâtel, Éditions Alphil, 2013, p. 23. Le luxe est régulièrement associé à l'origine des produits : « Qu'il s'agisse de ressources naturelles cultivées, comme les épices ou les plantes tinctoriales, ou extraites [...], l'offre des produits de luxe apparaît dépendante de la géographie », *ibid.*, p. 22. Voir aussi RUGGIU François-Joseph, *Les élites et les villes moyennes en France et en Angleterre (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 196-197 ; COQUERY Natacha, *L'Hôtel aristocratique. Le marché du luxe à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998. Le demi-luxe « brouille deux mondes : le luxe et la nécessité », COQUERY Natacha, *La boutique*

L'intérêt pour ces denrées est ancien. Dès l'Antiquité, les marchands occidentaux se les procurent tant pour leur usage pharmaceutique que pour leur usage culinaire, alors réservé aux plus riches du fait de leur coût élevé. La « passion des épices » est un fait essentiel du Moyen Âge. À cette époque, la cuisine en fait un usage massif, qui n'a pas connu de précédent. Leur omniprésence sur les tables aristocratiques est essentiellement liée au fait qu'elles représentent « un signe de distinction sociale hérité de l'antiquité romaine<sup>4</sup> ». Le <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle voit l'expansion considérable de ce commerce, notamment en France où les ports méditerranéens, comme Marseille, et surtout les ports du Languedoc permettent l'arrivée des précieuses denrées venues du Moyen-Orient, d'Orient et d'Extrême-Orient. Au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, la découverte du continent américain va permettre l'arrivée de nouveaux types de produits ultramarins, dont certains sont considérés comme exotiques<sup>5</sup>. Au cours des deux siècles suivants, le développement des grandes compagnies commerciales, hollandaises, anglaises puis françaises, souligne le caractère prospère de ce commerce jusqu'à la fin de l'Ancien Régime<sup>6</sup>. Trait d'union entre les acteurs du grand commerce international que sont les négociants et les consommateurs de produits ultramarins, les épiciers jouent un rôle crucial dans la diffusion de ces produits, dont l'étude permet de mieux saisir l'histoire du commerce intérieur de la France. Cette étude se trouve à la croisée de plusieurs courants historiographiques.

## De la boutique à la *World History*

Consacrant en 1979 un article à l'épicerie parisienne au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, Alain Faure faisait le constat d'un vide historiographique saisissant : « La boutique est un continent vierge<sup>7</sup>. » À cette époque, hormis les géographes,

---

à Paris au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, dossier d'habilitation à diriger des recherches, sous la direction de Dominique Margairaz, Paris, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2006, p. 440. Parmi les produits commercialisés par les épiciers, le sucre est ainsi passé du statut de produit rare et coûteux à celui de produit de première nécessité et de consommation courante. Voir aussi BERG Maxine, *Luxury and Pleasure in Eighteenth-Century Britain*, Oxford, Oxford University Press, 2007.

4. QUELLIER Florent, *La table des Français. Une histoire culturelle (xv<sup>e</sup>-début <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 73.
5. Les produits exotiques sont des « produits que les sociétés [de l'Europe de l'Ouest et du Nord-Ouest] doivent faire venir de l'extérieur du continent européen, ou qu'elles ont emprunté à d'autres continents, y compris des produits qui n'ont rien en soi de luxueux [...], ce sont aussi des produits qui, pour une large partie d'entre eux, ne font pas partie, à l'origine, des manières de vivre de ces sociétés », Poussou Jean-Pierre, « Le développement du goût pour les produits exotiques et la croissance de leur consommation en Europe de l'Ouest et du Nord-Ouest au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> et <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles », in Michel FIGEAC et Christophe BOUNEAU (dir.), *Circulation, métissage et culture matérielle (xv<sup>e</sup>-<sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles)*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 21-22. Parmi ces produits, Jean-Pierre Poussou cite les épices, le sucre, le café, le thé ou le chocolat, qui font tous partie des produits vendus par les épiciers.
6. SIRINELLI Jean-François et COUTY Daniel (dir.), *Dictionnaire de l'Histoire de France*, Paris, Larousse, 1999, article « épices », p. 536-537.
7. FAURE Alain, « L'épicerie parisienne au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle ou la corporation éclatée », *Le Mouvement social*, n° 108, 1979, p. 113.

les sociologues ou les économistes, plus intéressés par les commerces contemporains, peu d'historiens s'attachent à une étude du monde boutiquier. Les travaux sur les modes de consommation se développent dans les années 1980-1990 mais ils n'évoquent la boutique que de façon annexe et n'en font jamais un sujet à part entière. Les études menées par Daniel Roche ou Annik Pardailhé-Galabrun à partir des inventaires après décès constatent globalement un développement de la consommation, surtout perceptible après 1750. Il se manifeste par l'apparition d'objets nouveaux dont la diffusion est rapide (éléments de mobilier comme les commodes, éléments de décor ou de confort comme les papiers peints), par la généralisation de biens déjà existants à l'ensemble de la population – alors qu'ils étaient auparavant réservés à une élite –, ou par la diffusion de produits nouveaux qui vont très vite devenir de première nécessité (le sucre ou les boissons exotiques en particulier)<sup>8</sup>. Systématiquement, ces nouveaux besoins sont observés sous l'angle des consommateurs mais rarement sous celui des marchands qui ont contribué à leur diffusion. Ce constat s'applique tout autant aux travaux consacrés à d'autres pays européens : c'est le cas de Jan de Vries qui met l'accent sur cet essor de la consommation en Angleterre et aux Pays-Bas, où ce phénomène touche les ménages les plus modestes<sup>9</sup>.

En 2006, Natacha Coquery souligne de nouveau qu'« en France, l'histoire du petit commerce en est à ses balbutiements » et que « d'un point de vue historique, la boutique a été observée de façon marginale, soit par l'aspect économique de la consommation, soit par le biais social de la petite bourgeoisie » mais que les pratiques commerciales en elles-mêmes ont été assez largement ignorées<sup>10</sup>. L'année suivante, François-Joseph Ruggiu déplore à son tour les lacunes historiographiques concernant les marchands et les artisans, alors que ce thème est plus développé par les historiens anglais<sup>11</sup>. De fait, ces derniers ont mené un certain nombre de travaux qui mettent en évidence la croissance assez exceptionnelle du nombre de boutiquiers dans l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle, un phénomène parfois entamé dès le siècle précédent<sup>12</sup>. Néanmoins, jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, les thèmes

8. ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Fayard, 1997 ; PARDAILHÉ-GALABRUN Annick, *La naissance de l'intime, 3 000 foyers parisiens, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 1988.

9. DE VRIES Jan, *The Industrious Revolution: Consumer Behavior and the Household Economy, 1650 to the Present*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008. Pour une présentation détaillée de l'historiographie en matière de développement de la consommation, voir VILLAIN Julien, *Le commode et l'accessoire. Le commerce des biens de consommation au XVIII<sup>e</sup> siècle, Lorraine, v. 1690-v. 1790*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021, p. 9-13.

10. COQUERY Natacha, *La boutique à Paris...*, *op. cit.*, p. 6-7.

11. RUGGIU François-Joseph, *L'individu et la famille dans les sociétés urbaines anglaises et françaises 1720-1780*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, coll. « Roland Mousnier », 2007.

12. MUI Hoh-Cheung et MUI Lorna-H, *Shops and Shopkeeping in Eighteenth-Century England*, Kingston/Montréal/Londres, McGill-Queen's University Press, 1989 ; WILLAN Thomas Stuart, *The inland Trade. Studies in English internal Trade in the sixteenth and seventeenth Centuries*, Manchester, Manchester University Press, 1976. L'auteur reprend l'estimation de Gregory King de

abordés sont surtout orientés vers la consommation et la production, mais encore assez peu vers la commercialisation<sup>13</sup>.

En France, le début des années 2000 coïncide avec le développement des travaux consacrés au commerce de détail, permettant d'affirmer que « nous ne sommes pas devant un désert historiographique<sup>14</sup> ». Un colloque organisé sur le thème de la boutique en 1999 et l'habilitation à diriger des recherches de Natacha Coquery sur la boutique à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle ont en quelque sorte initié ce tournant<sup>15</sup>. L'objectif est donné dès la présentation du colloque : « S'attaquer à un secteur négligé par les historiens, montrer que la recherche existe pourtant, et que la boutique est un thème qui vaut d'être étudié<sup>16</sup>. » Trois axes ont été suivis. Le premier, « observer le petit commerce d'un point de vue socioprofessionnel », s'intéresse aux structures du petit commerce, au statut juridique des métiers qui en relèvent – qui subissent parfois la concurrence des métiers non réglementés, comme les merciers grenoblois en butte à la concurrence des colporteurs ou des marchands ambulants –, mais aussi à son implantation urbaine et à son importance numérique. Le second thème, consacré aux stratégies de séduction, s'attache à décrire les moyens mis en œuvre par les boutiquiers pour capter la clientèle urbaine. Recours aux annonces publicitaires et « mise en scène de la boutique » y apparaissent comme des éléments essentiels qui vont faire de la boutique un lieu attractif dès la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, expliquant aussi le développement de la consommation. Le troisième axe présente la boutique comme créatrice de lien social – on s'y rend quotidiennement comme dans l'exemple des boulangeries – et comme marqueur d'un espace dans la ville.

Six ans plus tard, Natacha Coquery consacre sa thèse d'habilitation à l'étude des boutiquiers parisiens, qui donnera lieu à sa publication en 2011<sup>17</sup>. Alors que ses premiers travaux visaient essentiellement une partie du monde boutiquier comme pourvoyeur d'objets de luxe auprès de l'aristocratie parisienne, cette étude se recentre plus spécifiquement sur certains aspects de la pratique commerciale. Après une présentation des écrits de l'époque consacrés au monde boutiquier, en particulier des outils

40 000 boutiquiers en 1688, jusque dans de modestes bourgades (cité par COQUERY Natacha, *La boutique à Paris...*, *op. cit.*, p. 10).

13. C'est le cas des travaux de Maxime Berg sur les manufacturiers de la région de Birmingham, également cités par Natacha Coquery, en particulier « Small Producer Capitalism in Eighteenth-Century England », *Business History*, vol. 35, n° 1, janvier 1993, p. 17-39.

14. DAUMAS Jean-Claude (dir.), *Les révolutions du commerce, France, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2020, p. 7.

15. COQUERY Natacha (dir.), *La boutique et la ville. Commerces, commerçants, espaces et clientèles, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Tours, Publications de l'université François Rabelais, 2000 ; COQUERY Natacha, *La boutique à Paris...*, *op. cit.*

16. COQUERY Natacha (dir.), *La boutique et la ville...*, *op. cit.*, p. 5.

17. COQUERY Natacha, *Tenir boutique à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle : luxe et demi-luxe*, Paris, Éditions du CTHS, 2011.

permettant aux commerçants de se faire connaître, à l'instar des almanachs de commerce, elle s'attache à reconstituer une géographie des boutiques, notamment de celles du luxe, démontrant à la fois un renforcement d'implantations anciennes (suprématie de la rive droite) et la naissance, au sein de cet espace, de nouveaux axes à la mode qui vont attirer les commerces de luxe, telle la rue Saint-Honoré. La logique de cette implantation tient autant à la présence de la clientèle – les hôtels aristocratiques sont proches – qu'à celle du crédit. Elle développe en outre une étude majeure sur l'activité commerciale saisie à travers les registres de comptabilité et les bilans de faillite, qui lui permet de déterminer les techniques de comptabilité des boutiquiers mises en relief avec les obligations légales, mais aussi de souligner l'importance du crédit, l'irrégularité des ventes et de démontrer que, si les pratiques de vente demeurent assez classiques (pratique du troc par exemple), la boutique apparaît de plus en plus comme un lieu d'innovation destiné à développer la culture de consommation.

Plusieurs études majeures ont alors suivi, à l'exemple des travaux d'Anne Montenach sur le commerce alimentaire à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle qui replacent au cœur de l'analyse les acteurs que sont les marchands<sup>18</sup>. Elle met en évidence le caractère mouvant de l'espace du commerce alimentaire dans la ville, prouvant que « le commerce est partout », et s'attache à donner une image vivante de la boutique, observée notamment grâce aux inventaires après décès. Le statut juridique des professions laisse entrevoir une multitude de situations entre les marchands qui ont pignon sur rue et les vendeurs occasionnels. Les échanges sont au centre de l'étude, permettant de déterminer ainsi comment les produits circulent dans la ville.

Plus récemment, Julien Villain a développé assez largement le concept de commercialisation, défini par les historiens anglais dès les années 1990, consistant en « une extension progressive des relations de marché » accompagnant « le recul de l'autoproduction et de l'autoconsommation des ménages<sup>19</sup> ». Prenant la Lorraine pour terrain d'étude, il s'attache à définir l'appareil commercial de cette province, en particulier grâce au dépouillement des très riches fonds de la juridiction consulaire et des bilans de faillite, ainsi qu'à saisir les pratiques et la géographie de l'activité de diverses catégories de marchands<sup>20</sup>. Il démontre que les boutiques sont présentes jusque dans les campagnes, assurant un fort maillage de l'espace lorrain et permettant la diffusion de certains produits, dont ceux d'épicerie, en milieu rural. Le rôle des marchands-magasiniers en tant qu'intermédiaires

18. MONTENACH Anne, *Espaces et pratiques du commerce alimentaire à Lyon au XVII<sup>e</sup> siècle. L'économie du quotidien*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009.

19. VILLAIN Julien, « Les marchands ruraux et la commercialisation des campagnes dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le cas de la Lorraine centrale et méridionale », *Histoire et sociétés rurales*, vol. 55, 2021, p. 43.

20. VILLAIN Julien, *Le commode et l'accessoire...*, *op. cit.*

avec les détaillants est essentiel et il s'apparente régulièrement à la fonction remplie par certains épiciers. L'étude de la clientèle, notamment menée pour un marchand drapier, suggère des pistes très intéressantes en matière de consommation, d'analyse sociale et géographique de celle-ci, qu'il est possible de suivre pour d'autres spécialités marchandes. Boris Deschanel s'intéresse quant à lui aux négociants dauphinois, dont il étudie la répartition et la mobilité mais également la géographie de l'activité commerciale. Il démontre notamment l'existence de zones de chalandise plutôt locales, des exportations limitées et une action essentiellement tournée vers le marché régional, avant de s'intégrer progressivement dans des circuits internationaux<sup>21</sup>.

Les épiciers ont également souffert du vide historiographique qui a affecté l'histoire du monde boutiquier jusqu'au début des années 2000. Alors que les produits qu'ils commercialisent ont régulièrement retenu l'attention des historiens, en particulier lorsqu'ils se sont intéressés à l'arrivée de ces produits en Europe et à leur négoce à grande échelle, les femmes et les hommes vivant de cette activité restent partiellement dans l'ombre dans l'historiographie française. Hormis quelques articles traitant ponctuellement d'un épicier ou de certains aspects de leur vie professionnelle, aucune étude de fond ne leur a été consacrée, laissant notamment leur rôle dans la diffusion de certains produits assez méconnu.

Parmi ces travaux ponctuels, l'activité commerciale d'un épicier de Besançon ou celle d'un épicier de Charleville-Mézières ont fait l'objet de brèves publications<sup>22</sup>. Plus complet, l'article de Patrick Boulanger est consacré aux droguistes marseillais de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle mais il traite avant tout de leur vie professionnelle<sup>23</sup>. Nombre de boutiques, localisation dans la ville, description des produits et canaux d'approvisionnement constituent ainsi les principaux thèmes abordés. Les travaux de Clémence Pailha sur les épiciers parisiens du XVIII<sup>e</sup> siècle s'appuient sur un champ plus large, depuis les espaces d'implantation de ces marchands dans la ville jusqu'à la question des écritures comptables ou des écrits de membres de la profession comme Pierre Pomet<sup>24</sup>. Récemment, les travaux de Mathieu Marraud consacrés

21. DESCHANEL Boris, *Commerce et Révolution. Les négociants dauphinois entre l'Europe et les Antilles (années 1770-années 1820)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2018.

22. FEUVRIER Stéphane, « Pierre Capitenet, épicier bisontin et marchand comtois au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, n° 36, 1994, p. 1-14; MARBY Jean-Pierre, « Antoine Chrétien, épicier du Pont-d'Arches à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Terres ardennaises*, n° 48, octobre 1994, p. 27-31.

23. BOULANGER Patrick, « Droguistes marseillais à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Herbes, drogues et épices en Méditerranée, Histoire, Anthropologie, Économie du Moyen Âge à nos jours, Actes de la Table Ronde de l'Institut des recherches méditerranéennes et de la chambre du commerce et d'industrie de Marseille*, Paris, CNRS Éditions, 1988, p. 43-55.

24. PAILHA Clémence, « Espaces boutiquiers et réglementations : le cas des épiciers à Paris (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », in *Les Inscriptions spatiales de la réglementation des métiers*, New Digital Frontiers, à paraître; « Écriture comptable et orientation commerciale. Le cas des épiciers parisiens au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Hypothèses*, n° 24, 2023/1, 2023, p. 329-340; « Les drogues médicinales mises en

aux Six Corps de marchands de Paris, au nombre desquels figurent les épiciers, offrent de très intéressants points de comparaison avec la capitale, en particulier sur le statut juridique de la profession, son accès, ses effectifs mais aussi sur la place des épiciers dans la société<sup>25</sup>.

Les historiens anglo-saxons ont abordé le thème de façon plus précoce. Si Hoh-Cheung et Lorna Mui s'intéressent essentiellement à la localisation des boutiques de revendeurs de produits coloniaux, les travaux de Jon Stobart sont en revanche directement centrés sur les épiciers et leur activité commerciale<sup>26</sup>. Ils mettent en évidence la croissance spectaculaire des effectifs de la profession en Angleterre – seules les bourgades les plus modestes ne disposent pas d'épicerie dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle – et la diffusion massive des denrées exotiques dans une part de plus en plus importante de la population anglaise. L'étude minutieuse des livres de comptes et l'analyse des techniques de promotion des produits offrent des points de comparaison très utiles avec les pratiques des épiciers français.

Plus largement, il est possible de se référer à l'historiographie du monde des marchands et des négociants, notamment pour tout ce qui concerne les aspects sociaux. Alors qu'elle est surtout circonscrite à ses aspects économiques dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'histoire des négociants connaît ensuite un profond renouvellement initié par Ernest Labrousse<sup>27</sup>. À compter des années 1970, plusieurs ouvrages essentiels vont s'intéresser aux origines géographiques, sociales, aux fortunes de ces grands commerçants dans plusieurs grandes villes du pays, aussi bien à Nantes, Marseille que Bordeaux<sup>28</sup>. Dans l'ouest du pays, des études majeures vont venir compléter notre connaissance du milieu marchand et négociant, s'intéressant autant aux questions économiques, à l'activité professionnelle qu'aux aspects sociaux de l'histoire de ces hommes<sup>29</sup>. Plus récemment, Philippe Gardey a consacré sa thèse à une étude minutieuse du monde commerçant

boîte et en image au XVIII<sup>e</sup> siècle. *L'Histoire générale des drogues* de P. Pomet, du manuel marchand à l'imagerie », *Hypothèses*, à paraître.

25. MARRAUD Mathieu, *Le Pouvoir marchand. Corps et corporatisme à Paris sous l'Ancien Régime*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2021.

26. MUI Hoh-Cheung et MUI Lorna-H, *Shops and Shopkeeping...*, *op. cit.* ; STOBART Jon, *Sugar and Spice. Grocers and Groceries in Provincial England, 1650-1830*, Oxford, Oxford University Press, 2013 et, du même auteur, « Sucre et épices. Achat de produits exotiques au XVIII<sup>e</sup> siècle en Angleterre », *Histoire urbaine*, n° 30, 2011, p. 127-146.

27. LABROUSSE Ernest, « Voies nouvelles vers une histoire de la bourgeoisie occidentale aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », in *10<sup>e</sup> congrès des sciences historiques*, vol. IV, Rome, Sansoni Editore, 1955, p. 364-396.

28. MEYER Jean, *L'armement nantais dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, SEVPEN, 1969 (réédition Paris, SEVPEN, 1989) ; CARRIÈRE Charles, *Négociants marseillais au XVIII<sup>e</sup> siècle. Contribution à l'étude des économies maritimes*, Marseille, Institut historique de Provence, 1974, 2 vol. ; BUTEL Paul, *La croissance commerciale bordelaise dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*, thèse de lettres, sous la direction de Pierre Vilar, Paris, université Paris 1, 1973 (Lille, service de reproduction des thèses, 1973, 2 vol.).

29. LESPAGNOL André, *Messieurs de Saint-Malo. Une élite négociante au temps de Louis XIV*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1997 ; PITHOU Frédérique, *Laval au XVIII<sup>e</sup> siècle, marchands, artisans, ouvriers dans une ville textile*, Laval, Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne, 1995.

bordelais de la fin de l'Ancien Régime, mettant les questions sociales au cœur de son travail<sup>30</sup>.

Enfin, en raison de leur implication dans les vastes réseaux commerciaux qui acheminent les produits ultramarins vers la métropole, l'étude des épiciers peut aussi renvoyer au concept d'histoire globale<sup>31</sup>. Développé essentiellement dans les pays anglo-saxons depuis le début des années 1980, le courant de la « globalisation » ou de la « mondialisation » – en anglais, la *Global History* ou *World History* – apparaît comme « un thème omniprésent, non seulement à la une des journaux mais aussi dans les travaux scientifiques : l'économie a ouvert la voie, et les autres sciences sociales ont vite emboîté le pas<sup>32</sup> ». Son usage doit néanmoins supposer un regard suffisamment critique<sup>33</sup>. Les denrées ultramarines ou exotiques, qui constituent une part majeure du stock de marchandises des épiciers, ont largement bénéficié des travaux relevant de l'histoire globale. Plusieurs d'entre elles ont même fait l'objet d'ouvrages spécifiques<sup>34</sup>. Ces travaux offrent des éléments essentiels en ce qui concerne l'arrivée de ces produits en métropole et donc aux portes des magasins des épiciers. Leur diffusion par les boutiquiers demeure néanmoins un objet d'étude.

## Le cadre de l'étude : espaces, sources, objectifs

Un dicton populaire au XVIII<sup>e</sup> siècle énonçait l'existence d'une sorte de hiérarchie sociale entre les habitants de trois villes de l'ouest de la France, évoquant « les messieurs de Tours, les gens d'Angers et les gars du Mans<sup>35</sup> ». Laissant supposer une différence notable de statut, cette affirmation a été le point de départ de l'étude des épiciers de l'Ouest. L'objectif était en effet de saisir à travers l'exemple d'un groupe social spécifique les différences culturelles, de mentalité et de comportement qui pouvaient affecter trois villes relativement proches mais finalement assez contrastées<sup>36</sup>.

30. GARDEY Philippe, *Négociants et marchands de Bordeaux de la guerre d'Amérique à la Restauration, 1780-1830*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2009.

31. MARTIN Marguerite et VILLERET Maud (dir.), *La diffusion des produits ultramarins...*, op. cit., p. 10-12.

32. DOUKI Caroline et MINARD Philippe, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique ? Introduction », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 54-4, n° 5, 2007, p. 7.

33. MAUREL Chloé, « La World/Global History. Questions et débats », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 104, n° 4, 2009, p. 153-166.

34. ORSENNA Erik, *Voyage aux pays du coton*, Paris, Fayard, 2006 ; MEYER Jean, *Histoire du sucre*, Paris, Desjonquères, 1989 ; MAURO Frédéric, *Histoire du café*, Paris, Desjonquères, 1991 ; BUTEL Paul, *Histoire du thé*, Paris, Desjonquères, 1989 ; HARWICH Nikita, *Histoire du chocolat*, Paris, Desjonquères, 1992.

35. HUBERT Benoît, « Un manufacturier manceau au siècle des Lumières : Leprince d'Ardenay et sa fortune », in Laurent BOURQUIN et Philippe HAMON (dir.), *Fortunes urbaines. Élitisme et richesse dans les villes de l'Ouest à l'époque moderne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 204.

36. « La méthode comparative [permet] de comprendre les raisons de ces différences et d'explorer à travers les comportements et les institutions ce qui fait le mental collectif d'une cité »,

Plutôt que de retenir Tours, il a paru plus judicieux de choisir Nantes parce que ce choix permettait d'introduire dans la comparaison une ville portuaire relativement importante. En dépit de leur relative proximité géographique, les différences entre les trois cités se manifestent à de nombreux niveaux à cette époque.

Elles sont remarquables des points de vue démographique et géographique. Bien que capitale de province, Le Mans est, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une petite ville qui donne l'impression d'être un « gros bourg rural<sup>37</sup> ». Peuplée de 14 000 à 15 000 habitants à l'extrême fin du XVII<sup>e</sup> siècle, elle voit sa population croître assez lentement pour atteindre 17 500 habitants environ à la veille de la Révolution<sup>38</sup>. Malgré cela, la ville surpasse nettement les autres villes de la province. Dans le Haut-Maine, la seconde ville la plus peuplée en 1725 est Mamers. Avec un peu plus de 4 000 habitants, elle est donc près de quatre fois moins peuplée que Le Mans à cette époque<sup>39</sup>. La population mancenne se regroupe dans seize paroisses parmi lesquelles trois se distinguent particulièrement par la présence des notables et des marchands (La Couture, Saint-Nicolas et Saint-Pierre-la-Cour). Le Mans se caractérise en outre par un enclavement relatif. Bien que la Sarthe la traverse, elle n'y est pas navigable, privant la ville d'un accès essentiel par la voie d'eau. Les marchandises y sont donc acheminées par la voie terrestre mais il faut attendre la construction de la route royale 23 dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle pour constater une amélioration de la desserte de la ville.

Également capitale provinciale, Angers serait peuplée d'environ 26 000 habitants vers 1700. Cependant, sa population décroît de façon continue durant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à atteindre environ 25 000 habitants lors du recensement de 1769<sup>40</sup>. Les vingt dernières années de l'Ancien Régime correspondent à une nouvelle augmentation de sa population, de l'ordre de 8 %, pour se fixer à 27 000 habitants vers 1789. La ville est constituée de seize paroisses au sein desquelles la répartition sociale est assez marquée. Les paroisses de Saint-Maurice, Saint-Pierre et Sainte-Croix, qui correspondent à la ville haute où se trouvent le château

CONSTANT Jean-Marie, « Les patriciats d'Orléans et du Mans aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles : étude comparative », in *Gens de l'Ouest. Contribution à l'histoire des cultures provinciales*, Le Mans, Laboratoire d'histoire anthropologique du Mans, 2001, p. 224.

37. DORNIC François (dir.), *Histoire du Mans et du pays manceau*, Toulouse, Privat, 1975, p. 194.

38. GARNOT Benoît, *Les villes en France aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Ophrys, 1989, p. 15 ; GUILLEUX Joseph, « Le Mans, les mutations urbaines d'une capitale provinciale », in Benoît HUBERT et Martine TARONI (dir.), *1481-1789 : du Haut-Maine à la Sarthe. Archéologie d'une identité provinciale*, Le Mans, Éditions de la Reinette, 2019, p. 324.

39. PLESSIX René, « Les villes du Haut-Maine à l'époque moderne », in Benoît HUBERT et Martine TARONI (dir.), *1481-1789 : du Haut-Maine à la Sarthe... op. cit.*, p. 306.

40. LEBRUN François, *Les hommes et la mort en Anjou aux XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Essai de démographie et de psychologie historique*, Paris, Mouton, 1971, p. 76-77 ; MAILLARD Jacques, *Le pouvoir municipal à Angers de 1657 à 1789*, Angers, Presses de l'université d'Angers, 1984, p. 15-16.

et la cathédrale, rassemblent ainsi les notables et les artisans, pendant que la paroisse Saint-Maurille, siège de la place du Pilori, est le « centre de la vie angevine », peuplée de nombreux marchands<sup>41</sup>. Angers occupe une position géographique plus favorable. Reliée à la voie fluviale, elle est ainsi mieux desservie et moins enclavée que Le Mans. La Loire permet la circulation des hommes et des marchandises, favorisant l'arrivée de produits nouveaux et le contact avec Nantes.

Contrairement à ses deux voisines, Nantes n'est pas une capitale de province. Elle occupe néanmoins une place de centre urbain d'importance tant sur le plan démographique que sur le plan économique et ce, tout au long de la période. Forte de 40 000 à 42 000 habitants vers 1700, elle connaît une croissance spectaculaire de sa population qui double en 80 ans jusqu'à atteindre autour de 80 000 habitants à la fin de l'Ancien Régime<sup>42</sup>. Ici aussi, seize paroisses composent le territoire urbain, parmi lesquelles Sainte-Croix, Saint-Saturnin et Saint-Nicolas forment le quartier commerçant. Outre son poids démographique, Nantes se distingue également par une position géographique plus avantageuse. Elle dispose d'un port maritime, qui lui permet de se tourner vers l'Atlantique et les colonies d'Outre-mer, lui assurant une ouverture sur l'exotisme. Mais, comme Bordeaux, elle est également située sur un fleuve et « avec le réseau ligérien, Nantes dispose du plus important bassin fluvial du royaume, ouvrant théoriquement sur un quart du territoire français<sup>43</sup> ». Ces différences géographiques peuvent laisser supposer un accès relativement contrasté aux produits d'épicerie. Alors que les marchandises importées d'Outre-mer arrivent directement à Nantes, et donc rapidement dans les magasins des marchands de cette ville, elles nécessitent un acheminement pour être commercialisées dans les deux autres cités, celui-ci paraissant de prime abord plus aisé à Angers qu'au Mans, en partie grâce à la présence du fleuve.

Administrativement, les trois villes présentent de nombreux points communs. Toutes trois disposent ainsi d'institutions judiciaires très semblables. Dès 1551, elles sont dotées de présidiaux, relevant du Parlement de Paris en ce qui concerne Le Mans et Angers, et de Rennes pour Nantes. Afin d'assurer la gestion des affaires commerciales, elles disposent aussi de juridictions consulaires, créées à un rythme différent selon les trois villes (1564 pour Nantes, 1565 pour Angers, 1710 pour Le Mans). D'un point

41. DUTREUIL Agnès, *La maison et le foyer : paroisses Saint-Pierre, Saint-Maurice et Sainte-Croix, 1740-1782 (d'après les minutes de M<sup>e</sup> Murault)*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Philippe Haudrière, Angers, université d'Angers, 1996, p. 4; LEBRUN François (dir.), *Histoire d'Angers*, Toulouse, Privat, 1975, p. 84.

42. LEPETIT Bernard, *Les villes dans la France de l'Europe moderne (1740-1840)*, Paris, Albin Michel, 1988, p. 450 et suivantes; ABBAD Fabrice (dir.), *La Loire-Atlantique, des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Éditions Bordessoules, 1984, p. 160.

43. MICHON Bernard, *Le port de Nantes au XVIII<sup>e</sup> siècle. Construction d'une aire portuaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 16.

de vue religieux, elles sont sièges de diocèse. La différence majeure tient au fait que Le Mans et Angers sont à la tête de provinces et donc sièges de gouvernement, alors que Nantes n'est pas la capitale administrative de la Bretagne mais dépend de Rennes. Ces fonctions administratives et religieuses jouent un rôle essentiel pour les marchands car le personnel qui leur est dédié représente une clientèle de choix, qui dispose notamment des moyens financiers suffisants pour acheter des produits parfois coûteux et qui est souvent touchée en priorité par les nouveaux modes de consommation.

C'est essentiellement par la variété de leurs activités que les trois villes se distinguent. Le Mans apparaît comme une ville manufacturière. Deux activités dominent l'économie de la ville depuis le <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle : l'industrie étaminière et le commerce des cires<sup>44</sup>. À leur tête, de puissantes familles négociantes ont constitué de solides fortunes et font vivre une partie de la population mancelle. Ainsi, au milieu du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, « le monde des métiers, de l'artisanat et de la boutique assure la vie de 6 000 à 7 000 personnes<sup>45</sup> ». En comparaison, Angers a la réputation d'être une ville de rentiers au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, dont les activités administratives sont bien plus développées que les activités économiques. Le commerce de la ville est traditionnellement présenté comme plongé dans une sorte de torpeur à cette période<sup>46</sup>. Alors qu'ils disposent pourtant d'une aisance relative, les marchands angevins « cherchent à s'évader du commerce, la majorité par la possession de biens fonciers, une minorité seulement par l'accès aux honneurs municipaux » et la ville assume avant tout une fonction « tertiaire » avec une bourgeoisie terrienne importante, de nombreux officiers et clercs<sup>47</sup>. Le contraste est saisissant avec Nantes. « Principal port français d'armement durant le premier tiers du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle », la ville se caractérise par une activité économique intense<sup>48</sup>. Le commerce y est particulièrement florissant et « la marchandise tient le haut du pavé » comme l'atteste le nombre important de négociants qu'on y recense<sup>49</sup>. Le dynamisme portuaire s'illustre notamment dans le volume d'importation de produits expédiés depuis les colonies qui transitent par la ville, concrétisant la « prospérité triomphante » de celle-ci<sup>50</sup>. De solides fortunes se

44. CONSTANT Jean-Marie, « Les patriciens d'Orléans et du Mans... », art. cité, p. 224 et suivantes ; QUÉNIART Jean, *Culture et société urbaine dans la France de l'Ouest au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle*, Paris, Klincksieck, 1978, p. 94-107.

45. GUILLEUX Joseph, « Le Mans, les mutations urbaines... », art. cité, p. 325.

46. ROCHE Daniel, *La France des Lumières*, Paris, Fayard, 1993, p. 173-174 ; LEBRUN François, *Les hommes et la mort en Anjou...*, op. cit., p. 76-77 ; MAILLARD Jacques, *Le pouvoir municipal...*, op. cit., p. 211-212.

47. CHASSAGNE Serge, « Faillies en Anjou au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, contribution à l'histoire économique d'une province », *Annales ESC*, n° 2, 1970, p. 497.

48. MICHON Bernard, *Le port de Nantes au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p. 15.

49. QUÉNIART Jean, *Culture et société urbaine...*, op. cit., p. 104-105.

50. MICHON Bernard, *Le port de Nantes au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p. 15 ; BOIS Paul (dir.), *Histoire de Nantes*, Toulouse, Privat, 1977, p. 129.

constituent dans ce commerce à l'échelle internationale et la ville profite de son enrichissement pour changer peu à peu de visage, devenant une cité plus moderne, notamment grâce aux travaux de l'architecte Ceineray<sup>51</sup>. L'activité manufacturière n'y est pas négligeable : travail de l'indienne et du coton, verrerie royale et raffineries de sucre achèvent de compléter un panel d'activités variées<sup>52</sup>.

L'étude des épiciers des trois villes appréhende un XVIII<sup>e</sup> siècle « long ». Le point de départ se situe vers 1700, essentiellement en raison de la conservation régulière de listes émanant des communautés de métier, qui ont permis d'identifier les épiciers exerçant à cette époque. Tous les marchands dont l'activité professionnelle s'est achevée après cette date ont donc été pris en considération, amenant à reconstituer leur parcours souvent bien avant le début du siècle. En ce qui concerne la fin du siècle, seuls les épiciers ayant débuté leur activité professionnelle avant la promulgation du décret d'Allarde (2-17 mars 1791) et de la loi Le Chapelier (14 juin 1791) ont été retenus dans la mesure où ces textes ont introduit un changement dans l'accès au métier<sup>53</sup>. Cependant, ces marchands ont été suivis dans leur activité bien au-delà de l'année 1791 et le plus souvent jusqu'à leur décès, parfois survenu dans les années 1820 ou 1830.

En l'absence de comptabilité, quatre types de sources ont constitué la charpente de ce travail. Les minutes notariales représentent le fonds principal. Leur « lecture gustative » et leur traitement sériel apportent de fait des réponses majeures à l'historien<sup>54</sup>. Parmi elles, les dépouillements ont visé en priorité les inventaires après décès, les ventes de meubles, les actes de partage et les contrats de mariage, dont le détail est présenté au cours de l'étude. Hormis les éléments relatifs au patrimoine qui permettent de déterminer une répartition des fortunes et de les confronter au reste de la société urbaine, ces actes apportent de nombreux renseignements sur l'activité commerciale, en particulier les inventaires qui détaillent la liste des marchandises et les noms des créanciers. Les fonds proprement liés au commerce ont eux aussi fait l'objet d'une étude minutieuse. Les bilans de faillite conservés dans les archives des juridictions consulaires des trois villes ont ainsi été consultés de façon systématique afin de reconstituer au plus près l'activité et les réseaux commerciaux des épiciers ayant fait faillite.

51. LELIÈVRE Pierre, *Nantes au XVIII<sup>e</sup> siècle : urbanisme et architecture*, Paris, Picard, 1988. Voir aussi MEYER Jean, *L'armement nantais...*, *op. cit.*

52. DANET Vincent, *Le second peuple de Nantes au XVIII<sup>e</sup> siècle. Environnements du quotidien et interactions sociales*, thèse de doctorat d'histoire, sous la direction de Guy Saupin, Nantes, université de Nantes, 2011, p. 51.

53. Le décret d'Allarde abolit les jurandes et maîtrises et proclame la liberté du travail. Quelques mois plus tard, Isaac-René-Guy Le Chapelier (1754-1794), ancien avocat au parlement de Rennes, député aux États généraux et l'un des fondateurs du club des Jacobins, membre de l'Assemblée Constituante, inspire une loi qui déclare illégale toute association ou coalition de travailleurs.

54. FILLON Anne, « Les notaires royaux, auxiliaires de l'Histoire ? », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 96-1, 1989, p. 10-12.

Enfin, les documents fiscaux et les fonds des communautés de métier ont également été sollicités, autant pour dénombrer les épiciers que pour les situer dans l'échelle des fortunes urbaines ou pour saisir le statut juridique de la profession.

Si la question des différences affectant les trois villes, perceptibles à travers l'exemple d'un groupe social, constitue l'un des thèmes essentiels de l'étude, il s'agit aussi d'apporter un éclairage sur une profession relativement méconnue dont le rôle a pourtant été central – dans l'histoire de la consommation en particulier –, en observant les espaces d'activité des épiciers, leurs pratiques commerciales, leur clientèle et le rôle qu'ils ont pu jouer en matière d'innovation commerciale. L'étendue de leur commerce et les réseaux d'affaires qu'ils ont tissés sont autant d'aspects qui doivent permettre de définir leur place intermédiaire dans les filières marchandes, entre les acteurs du grand commerce international et les marchands agissant à l'échelle locale, dans l'optique de compléter la connaissance du commerce intérieur de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle. Leur implication dans la diffusion de produits nouveaux, dont certains deviennent des produits de consommation courante dès la fin du siècle dans le royaume de France et dans la plupart des couches de la population (sucre ou café par exemple), est une autre preuve de cette place stratégique qu'ils occupent dans la société marchande de l'époque. Forts de cette position de relais, leur niveau d'affaires, leur statut social ou leur fortune constituent des moyens supplémentaires de confirmer leur importance.

L'étude se divise en trois temps. La première partie vise à déterminer le cadre général d'exercice de la profession et l'accession à celle-ci. Après avoir présenté le vocabulaire utilisé au XVIII<sup>e</sup> siècle pour désigner les épiciers et la frontière assez étroite entre plusieurs professions engagées dans la revente des produits d'épicerie à cette époque, il s'agit d'évaluer la composition numérique de la profession et la répartition des boutiques dans chaque ville (chapitre I). Le statut juridique du métier, qui détermine notamment les conditions d'installation des futurs épiciers, constitue un élément majeur tendant à expliquer les différences perceptibles entre les trois villes (chapitre II). L'étude de la formation professionnelle des futurs épiciers puis le parcours à accomplir pour ouvrir une boutique sont des éléments cruciaux dans la définition du cadre d'exercice du métier et le préalable à la présentation de ce dernier (chapitre III). Le deuxième temps de l'ouvrage permet de prendre toute la mesure de l'exercice du commerce d'épicerie sous l'Ancien Régime et de mettre en évidence l'existence d'une « culture épicière » de la nouveauté. L'observation de la gamme très étendue de marchandises vendues par les épiciers puis celle du cadre de travail que constituent les différents locaux commerciaux aboutit à la définition de ce commerce à cette époque et à la mise en évidence de statuts forts différents selon le niveau d'affaires (chapitre IV). La présentation des réseaux

commerciaux, d'approvisionnement et de vente, est le moyen de cerner l'envergure commerciale de ces marchands et des outils dont ils disposent pour se procurer les produits ultramarins (chapitre v). Afin d'optimiser leur activité, les techniques commerciales dont ils usent sont variées. On s'aperçoit que l'épicière est un personnage-clé dans la réussite du commerce et que l'environnement familial joue un rôle essentiel (chapitre vi). Le dernier moment de l'étude s'intéresse plus particulièrement aux femmes et aux hommes qui font commerce d'épicerie au xviii<sup>e</sup> siècle. Les origines géographiques, le milieu social dont ils sont issus et dans lequel ils évoluent sont autant de moyens de constater combien les épiciers sont ancrés dans le monde de la marchandise (chapitre vii). Parfois vecteur de promotion sociale, le commerce d'épicerie occupe une position honorable dans la société urbaine, permettant régulièrement à ses membres d'occuper des charges honorifiques (chapitre viii). L'examen du niveau de fortune et du mode de vie des épiciers détermine d'ailleurs leur place privilégiée dans l'échelle des fortunes urbaines (chapitre ix).